

mettre à la Chambre quelque preuve établissant le travail qui s'opère dans le département, et les parties spéciales du département dans lesquelles se fait ce travail extraordinaire. Je vois qu'en 1878, par exemple, dans la division des terres, il y avait vingt-cinq commis d'employé; aujourd'hui, je remarque que l'honorable monsieur en a soixante-deux dans le même endroit. Alors, \$30,800 suffisaient pour faire face à toutes les dépenses. Aujourd'hui, l'honorable monsieur demande plus de \$67,000. L'honorable monsieur a-t-il un plus grand nombre de personnes d'engagées dans la préparation des cartes? Y a-t-il dans le rapport de l'honorable monsieur quelque chose qui fasse voir que le nombre de lettres reçues et écrites, le montant d'ouvrage fait, le nombre des personnes qui ont pris des homesteads, le nombre de brevets décernés, a augmenté suffisamment pour justifier le déboursé considérable qui est demandé? L'honorable monsieur devrait soumettre à la Chambre quelque chose qui établirait qu'il faut un montant aussi considérable, avant de nous demander de le voter.

Sir JOHN A. MACDONALD: Il y a quelque chose de vrai dans ce que dit l'honorable monsieur à propos du retard apporté dans la production du rapport. Le cœur du département s'est quasi brisé lorsqu'il a été constaté que le rapport ne pourrait être prêt à temps. Je suis heureux de pouvoir dire que je l'ai vu en galées il y a trois ou quatre jours, et qu'il va être soumis à la Chambre presque immédiatement. Je regrette que l'encombrement de l'ouvrage nous ait empêchés de le produire plus tôt.

L'honorable monsieur a comparé l'ouvrage fait en 1878 à celui exécuté en 1883-84. Mais, depuis 1879, il y a eu de perçu plus d'argent, et il y a eu de fait une plus grande somme de travail que depuis le temps que nous avons fait l'acquisition du pays jusqu'à 1879.

Nous avons reçu plus de \$4,000,000, et il y a de dû au gouvernement \$4,000,000 qui seront certainement payés, attendu que nous avons comme garantie les terres et les paiements actuels. Ce n'est pas la faute du département si le rapport n'a pas été déposé plus tôt. On en a vivement pressé l'exécution; et il sera ici dans un ou jours. En même temps, je crois que l'honorable monsieur n'abjectera pas au vote, s'il considère que nous ne demandons pas autant que l'an dernier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Il y a là quelque chose de vrai; mais il a été entendu que l'honorable monsieur ne demandera pas le concours avant la production du rapport contenant les renseignements que mon honorable ami veut avoir.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je pense pouvoir promettre cela.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Avec cette entente, et comme on nous a déclaré que le cœur du département est presque brisé, je pense que nous pouvons concéder ce point. Mais, avant de quitter ce crédit, j'aimerais à appeler l'attention sur un item à la page 109, "Terres fédérales, imputable au revenu," sous lequel on demande des sommes considérables pour le bureau des terres à Winnipeg; lequel, je crois, perçoit la plus forte partie de l'argent.

Sir JOHN A. MACDONALD: L'argent est perçu par les agents locaux et expédié aux quartiers généraux. Le bureau de Winnipeg décerne les titres et surveille les actes des agents locaux.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Le dernier crédit se lit: "Service intérieur,—commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa, publication de cartes, annonces et autres dépenses de même nature, \$30,000."

Sir JOHN A. MACDONALD: Ceci demande une explication, et l'explication sera donnée au long lorsque nous arriverons à cet article.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je ne fais qu'attirer l'attention là-dessus. Ces deux crédits sont pour la même chose en substance, et je dois dire que ces \$30,000 pour commis surnuméraires au bureau principal devraient être imputés au département de l'intérieur.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je ne puis dès maintenant renseigner l'honorable député, mais lorsque nous en arriverons à cet article, je crois qu'il sera démontré qu'il doit figurer où il figure actuellement.

M. MITCHELL: Je n'ai pas eu beaucoup à faire avec le département de l'intérieur, mais le peu que j'ai eu à faire m'a permis de constater que les choses y sont conduites d'une façon qui est très loin d'être satisfaisante. Je crois que je ne fais qu'exprimer l'opinion d'une grande majorité du peuple du Canada en disant que l'administration de ce département, sous son chef actuel, n'est pas de nature à satisfaire le pays. Je ne me propose pas d'entrer maintenant dans la discussion des causes de plainte, parce que le temps n'est pas arrivé. J'ai inscrit à l'ordre du jour une demande de correspondance, et je désirerais que l'honorable monsieur vît à ce que le chef du département, qui n'est pas très vif lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements ou d'expédier la besogne—nous envoie les renseignements avant que nous arrivions à discuter les divers crédits requis pour ce département.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je vais certainement produire les documents si l'honorable monsieur a fait une motion pour les demander. Je diffère d'opinion avec mon honorable ami lorsqu'il dit que le pays est mécontent de l'administration de ce département sous son chef actuel. Il se peut que mon honorable ami soit mécontent.

M. MITCHELL: L'honorable monsieur sait pourquoi je suis mécontent, et lorsque les documents seront produits, je crois que je pourrai démontrer pourquoi le pays est mécontent lui aussi.

Sir JOHN A. MACDONALD: Exploration géologique; le salaire des directeurs semble être le même. Il y a une augmentation qui semble être l'augmentation régulière annuelle, \$7,400 au lieu de \$7,050.

M. MILLS: Ceci semble être la seule division du département de l'honorable monsieur qui puisse indiquer sa croissance naturelle. Il y a eu un grand changement. Deux autres partis d'explorateurs ont été ajoutés au personnel de campagne, et il y a l'augmentation annuelle d'après les règlements du service civil.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Qui agit comme bibliothécaire?

Sir JOHN A. MACDONALD: Le Dr Thornburn, autrefois principal de l'institut collégial.

M. MACKENZIE: Il ne peut y mettre tout son temps et donner tous ses services pour \$600.

Sir JOHN A. MACDONALD: Oui; c'est un officier en retraite, qui aime beaucoup les livres et les études géologiques, et il est là avec un salaire nominal par goût pour cet emploi.

M. MACKENZIE: Il a autre chose à faire.

Sir JOHN A. MACDONALD: Il fait partie du bureau des examinateurs, mais il est entré là sans s'attendre à faire partie du bureau des examinateurs. Il a accepté l'emploi parce qu'il a cru qu'il aimerait à être là, et c'est un homme très utile. Lorsque le bureau des examinateurs du service civil a été nommé, il a été nommé à ce bureau parce qu'il est un homme supérieur.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Quels sont ses devoirs?

Sir JOHN A. MACDONALD: Je suppose que ces devoirs consistent à avoir soin des livres comme bibliothécaire, et je suppose qu'il s'intéresse beaucoup au classement scientifi-